



COMMUNIQUE DE PRESSE SOLIDAIRES-METEO "CRIMINALISATION ACTION SYNDICALE"

Le conseil national Solidaires-Météo apporte son soutien aux salariés d'Air France mis en garde à vue suite aux incidents lors du comité d'entreprise du 5 octobre, ainsi qu'à leurs familles.

Solidaires-Météo tient à rappeler que la première violence est celle du plan annoncé de licenciement avec 2900 suppressions de postes et autant de familles impactées.

Y'aurait-il pour ce gouvernement des violences physiques acceptables (agriculteurs, taxis, ...) ? et d'autres inacceptables (salariés, syndicalistes, ...) ?

Solidaires-Météo est particulièrement sensible au traitement de ces salariés d'autant qu'au sein même de Météo-France, la direction reste indifférente à la colère qui s'exprime dans les instances et n'hésite plus à menacer et sanctionner les représentants du personnel.

Nous condamnons cette criminalisation de l'action syndicale.

Fait à Toulouse, le 13/10/2015

Contacts :

José Chevalier 06 52 28 31 75 ou Max Suarez 06 74 93 73 99